

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 07 avril 2025**

Envoyé en préfecture le 08/04/2025  
Reçu en préfecture le 10/04/2025  
Publié le  
ID : 065-216500314-20250407-42\_2025-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 du mois d'avril à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 1<sup>er</sup> avril 2025.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, Stéphane AUZERAL, adjoints,

Raphael BENOIT, Jean Laurent PEREZ, Jean-Philippe DELARUE, Sylvie BIRABEN, Kate MARIE, Jean Pierre BUERBA.

**ABSENTS EXCUSES**

Jean Baptiste GRANGE

Laura LAVILANIE

Anne Laure JEAN BAPTISTE procuration à Raphael BENOIT

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 11 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Kate MARIE est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **10 mars 2025**.

Le compte rendu du conseil municipal du **10 mars 2025** est approuvé à l'unanimité.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

**(42-2025)**

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de voter les subventions aux associations avant le vote du budget principal de la commune.

DENOMINATION	MONTANT
PECHE	1 000 €
SAINT JACQUES	100 €
ARCAL	4 500 €
FESTICIMES	4 800 €
LOISIRS AMITIES	600 €
COS	1 000 €
COMITE DES FETES	7 500 €
POSE TON CARTABLE	500 €
FNACA	200 €
AUROISE	23 000 €
LE PARVIS	4 000 €
ETH CARTEL D'ARREAU	1 500 €
HOLIA JOC	1 500 €
VTT AURE	400 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 600 €</b>

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés valide la répartition présentée dans le tableau ci-dessus et s'engage à inscrire le montant correspondant (50 600 €) au budget 2025.

Au registre sont les signatures,  
Philippe CARRERE  
Maire d'Arreau